

«le son divin maître et modèle : « Seigneur, je remets mon âme entre vos mains. »

Au printemps de 1894, les Supérieurs envoyèrent le cher malade à Saint-Trond, dans l'espoir de le guérir. Cette mesure ne put conjurer le progrès de la maladie. Elle ne servit qu'à faire admirer aux Pères de cette communauté les vertus du jeune religieux. Malgré ses aridités spirituelles et les langueurs de la maladie, il faisait oraison et récitait des chapelets toute la journée, se plaignant encore de ne pas trouver le temps de prier. C'est la seule plainte qu'on ait pu surprendre sur ses lèvres. Ne rien demander, ne rien refuser, semblait être sa devise. Pour les moindres services il remerciait avec effusion, mais il n'en réclamait aucun, si ce n'est dans une extrême nécessité. Aussi le Rév. Père Recteur avait-il chargé un Père de s'informer adroitement de ses désirs et disait-il à la communauté : « Quand le P. Desaulniers demande quelque chose, donnez-le lui sans hésiter, c'est qu'il en a certainement besoin, »

Son extrême faiblesse ne l'empêchait pas de monter à l'autel tous les matins, et de suivre les exercices de la communauté. Cinq jours avant sa mort il dit la messe « pour la bonne mort » ; ce fut sa dernière. Il fit aussi une confession générale de toute sa vie. Mais malgré une si sainte préparation à l'éternité, la pensée des jugements de Dieu l'épouvantait toujours : « O justice de Dieu ! s'écriait-il encore la nuit de sa mort, dans quelques heures je serai jugé pour l'éternité ! » mais, portant aussitôt les yeux sur le crucifix et l'image de Marie, placés devant lui, il ajoutait : « O Jésus, ô Marie, vous êtes mon espérance. O mon Dieu, si vous voulez que je meure, sauvez-moi. » Vers le matin, un Père, le voyant à l'extrémité, lui donna une dernière absolution, et récita à son oreille les actes de foi, d'espérance et de charité. Le mourant fit un signe de tête après les deux premiers, et ne répondit pas au troisième : il était allé au ciel achever l'acte de charité qui dure éternellement. C'était le 26 juin 1894. Le défunt était âgé de 28 ans. « Il a souffert sa longue maladie de si bon cœur, disait le Très Rév. Père Provincial, que je crois qu'il a fait son purgatoire sur la terre. » Son corps repose dans le cimetière de Saint-Trond, à côté de ses confrères en religion, sous une épitaphe portant cette inscrip-